

Fondée en 1967, la DCC, service du volontariat international de l'Eglise en France, est la première ONG française d'envoi de volontaires. Présente dans plus de 50 pays, elle accompagne chaque année près de 500 volontaires. Ils agissent dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métiers.

Vous souhaitez accueillir un volontaire en mission solidaire ?

Devenez partenaire local de la DCC

Vous êtes responsable d'un projet dans le domaine de la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, les droits de l'Homme, l'agriculture, la construction ou tout autre projet visant la promotion humaine ?

Vous avez besoin d'un profil professionnel que vous ne trouvez pas localement ? Vous souhaitez bénéficier d'un échange de pratiques et de compétences ? Apporter une dimension interculturelle à votre action ?

La DCC vous propose d'accueillir un volontaire en mission solidaire pour 3 à 6 mois

Profitez de l'expérience de la DCC

Depuis 50 ans, grâce à ses équipes de salariés et bénévoles, la DCC a développé un savoir-faire dans l'accompagnement des projets de volontariat de solidarité internationale. Elle est aujourd'hui reconnue pour la

qualité du recrutement, de la formation au départ et du suivi terrain des volontaires

Bénéficiez de l'appui d'un volontaire professionnel

Les volontaires ont entre 18 et 75 ans. Ils choisissent de partir pendant 3 à 6 mois (non renouvelables) pour mettre leur expérience professionnelle au service du partenaire local pour un volontariat de compétences **et vivre une expérience de fraternité entre les peuples**

Intéressé par l'accueil d'un volontaire en mission solidaire ? Contactez nous

Pour une mission en Afrique, à Madagascar ou à Haïti :

⇒ **Contactez Clément : clement.bonnel@ladcc.org**

Pour une mission en Asie, en Amérique latine ou au Moyen Orient :

⇒ **Contactez Jennifer : jennifer.duarte@ladcc.org**

Vous recevrez un formulaire de demande de volontaire à remplir et à nous retourner.

Un chargé de mission pays se rendra sur place pour vous rencontrer et préciser les conditions de la mission du volontaire.

Le partenaire local

- Propose une mission de promotion du développement humain clairement définie.
- Accueille le volontaire à son arrivée à l'aéroport et l'introduit au sein de l'équipe locale.
- Accompagne le volontaire au quotidien dans sa mission et assure des temps d'évaluation réguliers.
- Prend en charge la nourriture et l'hébergement du volontaire durant toute sa mission.
- Accompagne le volontaire dans les démarches administratives à son arrivée et prend en charge les éventuels frais de titre de séjour.

La DCC

- Assure le recrutement et la préparation au départ du volontaire pendant 5 jours de formation durant lesquels sont abordés : l'interculturalité en milieu professionnel et personnel, le développement, les droits de l'Homme, les situations sociales et économiques des pays que les volontaires s'apprêtent à rejoindre, les consignes sanitaires et sécuritaires à suivre, la gestion de conflit, etc.
- Assure aux volontaires sécurité sociale, mutuelle, assurance rapatriement, responsabilité civile.
- Accompagne les volontaires à distance pendant toute la durée de la mission, par Skype, emails et demande aux volontaires et partenaires des rapports d'activité.
- Effectue une visite de terrain à la rencontre des partenaires et volontaires.

Le volontaire

- Prend en charge son billet d'avion aller et retour
- Met ses compétences professionnelles au service du partenaire local dans un esprit d'échange de pratiques et de respect des dynamiques locales.
- Vit la rencontre interculturelle et la fraternité en actes.

| Répartition des frais de mission | Le partenaire local | La DCC | Le volontaire |
|----------------------------------|---------------------|--------|---------------|
| Formation au départ | | X | X |
| Protection sociale | | X | |
| Suivi sur le terrain | X | X | |
| Billet d'avion A/R | | | X |
| Logement | X | | |
| Nourriture | X | | |
| Titre de séjour | X | | |
| Accompagnement au retour | X | X | |